

Question de Madame Kattrin JADIN au Ministre de la Justice concernant la construction d'une nouvelle prison à Verviers

Schriftliche Frage von Kattrin JADIN an den Justizminister über den Neubau des Vervierser Gefängnisses

08/07/2015

Kattrin JADIN (MR) : Le gouvernement fédéral vient de prolonger la location, jusque fin 2016, de la prison de Tilburg aux Pays-Bas. Toutefois, en raison de son coût important, cette décentralisation ne sera pas prolongée au-delà.

Par ailleurs, la future construction d'une prison à Haren n'aura pas d'impact sur la question de la surpopulation carcérale puisqu'elle a pour objet de remplacer les prisons vétustes de Forest, Saint-Gilles et Berkendael. Il sera donc important de prendre des mesures visant à enrayer cette surpopulation.

J'ai également noté, avec grande satisfaction, que vous vous étiez récemment prononcé, dans la presse, en faveur de petites prisons, plus modernes et humaines.

Il est évoqué, dans votre "Masterplan III", la future construction d'une nouvelle prison à Verviers, pouvant accueillir 322 détenus, en lieu et place de l'ancienne.

Cette excellente mesure, permettra de contribuer à la résolution du problème de surpopulation et s'inscrira, par ailleurs, parfaitement dans votre volonté actuelle de disposer de prisons avec une taille permettant d'offrir un accompagnement personnalisé aux détenus (et ce afin de faciliter leur future réinsertion dans la société).

Il est important pour la région de Verviers ainsi que pour l'arrondissement judiciaire d'Eupen de pouvoir disposer, au plus vite, d'une telle prison.

Pourriez-vous m'informer de l'état d'avancement du dossier de reconstruction de la prison de Verviers?

Koen GEENS : La prison de Verviers est déjà fermée depuis un certain temps. Une rénovation n'est plus à l'ordre du jour, puisque la prison est maintenant presque totalement détruite.

Le projet de Verviers fait partie de l'exercice qui est mené dans le cadre du nouveau Masterplan III adapté. Le plan Justice (point IV.1.4.1. Modernisation de l'infrastructure pénitentiaire) renvoie à une nouvelle version adaptée du Masterplan. Cette version (Masterplan III) sera présentée prochainement.

Ce ne sera qu'ensuite que les détails des projets possibles dans le cadre de ce plan pourront être précisés.